

Article

« Antécédents familiaux et connaissance de l'anglais chez les francophones du Québec : family background and the knowledge of English by Quebec francophones »

François Vaillancourt et Lise Lefebvre

L'Actualité économique, vol. 57, n° 3, 1981, p. 343-358.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600988ar>

DOI: 10.7202/600988ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX ET CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS CHEZ LES FRANCOPHONES DU QUÉBEC *

Ce texte a pour but de présenter un cadre d'analyse permettant d'expliquer les investissements linguistiques des individus et de l'utiliser pour analyser les décisions des Québécois francophones. Le cadre d'analyse retenu, qui est présenté dans la première partie du texte, est celui de la théorie du capital humain. Dans la deuxième partie, nous présentons les données utilisées et la méthode d'analyse retenue. Dans la troisième partie, nous exposons et discutons les résultats empiriques obtenus. Il s'agit ici, à notre connaissance, de la première analyse de ce type jamais faite. Nos résultats indiquent que la scolarité et la langue maternelle de chaque parent, l'occupation du père et l'origine ethnique et le lieu de naissance sont des facteurs qui influencent la probabilité qu'un francophone du Québec connaisse l'anglais.

1) *Le cadre d'analyse*

La théorie du capital humain a été développée principalement par Becker (1964) et Mincer (1974). On peut résumer succinctement ses propositions comme ceci : les individus font face à diverses possibilités d'investissements en capital humain et non humain et ils choisissent parmi ces possibilités de façon à maximiser le rendement net de leurs investissements. Cette proposition, d'abord mise de l'avant pour expliquer les investissements qu'un individu fait en lui-même, a ensuite été étendue aux investissements qu'il fait pour d'autres et en particulier pour ses enfants (Becker et Tomes, 1979). C'est ainsi qu'on présume que les parents choisissent de faire divers investissements en capital humain et non humain pour leurs enfants en fonction des rendements nets prévus.

Peut-on analyser l'acquisition d'une langue seconde à l'aide de la théorie du capital humain ? Oui, dans la mesure où une langue

* Les auteurs remercient les participants au Séminaire en économie du travail et ressources humaines du Département de science économique de l'Université de Montréal de même que Michel Amyot du Conseil de la langue française, Jac-André Boulet du Conseil économique du Canada et leurs collègues Jean-Michel Cousineau, Rachel Houle, Robert Lacroix et André Raynauld. Ils remercient également le Conseil de la langue française pour son soutien financier.

seconde est du capital humain ; or ceci a été démontré par Breton (1978) et Vaillancourt (1980). Doit-on alors chercher à analyser ces investissements en tenant compte des décisions individuelles ou des décisions parentales ? C'est là une question empirique. Si l'apprentissage d'une langue seconde se fait au début de la vie d'un individu, et que ce sont les décisions parentales qui déterminent les divers types de capital humain qui sont acquis par l'individu, alors il nous faut tenir compte de ces décisions. Si, par contre, ce type d'investissement se fait plus tard, alors ce sont probablement les déterminants individuels qui priment et ce d'autant plus que cet investissement se fait tard dans la vie. Or, dans le cas qui nous intéresse, plus de 75% des Québécois francophones ont appris leur langue seconde, l'anglais, avant l'âge de 20 ans¹. Les décisions parentales ont donc joué un rôle important dans le fait qu'un Québécois francophone connaisse l'anglais ou non.

Il n'y a pas d'études, à notre connaissance, reliant explicitement l'ensemble des décisions parentales et le niveau de capital humain d'un individu. Ceci s'explique sans doute par l'absence de données sur le sujet, absence qui s'explique à son tour par la difficulté de les recueillir. Par contre on a couramment relié par exemple dans le cas des États-Unis (Bowles 1972 ; Lazear 1980), les antécédents familiaux (scolarité et occupation des parents, ethnicité,...) et les acquis individuels. Ces antécédents auraient un effet direct sur les décisions parentales d'investissement de même qu'un effet indirect sur les décisions individuelles. Il nous semble donc opportun d'examiner les effets directs et indirects de ces antécédents familiaux sur la probabilité qu'un francophone du Québec connaisse l'anglais.

Les antécédents familiaux peuvent affecter les rendements nets attendus d'un investissement linguistique en modifiant les rendements bruts ou les attentes sur ce rendement, ou encore les coûts de cet investissement. Le rendement brut peut être modifié dans la mesure où la rentabilité d'un investissement linguistique est fonction d'autres investissements, c'est-à-dire dans la mesure où il y a complémentarité entre la connaissance d'une langue seconde et d'autres types de capital humain, tels la scolarité et que ces investissements sont aussi fonction des antécédents familiaux.

1. Certains seront portés à objecter que, dans la mesure où l'enseignement de l'anglais est obligatoire au Québec pendant sept des années de scolarisation obligatoire (5 et 6ème au primaire et l'ensemble du secondaire), on ne saurait parler de décisions ou de choix des parents. En réponse à ceci on peut tout d'abord noter que seulement 49% des francophones québécois se disent bilingues ce qui semble indiquer que l'enseignement obligatoire de l'anglais ne semble pas très contraignant. De plus on notera que parmi les bilingues, seulement 15% indiquent l'école comme principal moyen d'apprentissage de l'anglais (Lefebvre, 1981, p. 72).

Les antécédents familiaux peuvent également affecter les attentes des décideurs dans la famille et des individus sur le rendement brut d'un investissement donné en capital humain. En effet, on peut croire que l'information disponible dans la famille dépend en partie d'attributs tels la scolarité des parents ou leur type d'emploi. Finalement les antécédents familiaux peuvent affecter de diverses façons les coûts d'acquisition d'un capital humain donné. Premièrement, ces antécédents peuvent avoir un impact sur l'accès au financement nécessaire pour faire ce type d'investissement. Deuxièmement, ces antécédents peuvent faire varier le coût d'acquérir certains types de capital. Ainsi dans une famille où les parents ne se préoccupent pas de leur alimentation, il est probablement plus difficile de faire acquérir de saines habitudes alimentaires aux enfants. Finalement, les antécédents familiaux peuvent avoir un effet sur le stock de capital physique privé (nombre de pièces, tranquillité,...) et public (bibliothèques,...) aisément accessible à l'individu ; cet accès a un effet sur les coûts d'acquisition du capital humain.

On constate donc qu'il est plausible de supposer l'existence d'un lien entre les antécédents familiaux et le stock de capital humain. Ce lien reflète l'effet des décisions parentales (effet direct) sur ce stock de même que l'effet de décisions individuelles prises en tenant compte d'informations ou de coûts reflétant les antécédents familiaux (effet indirect). Est-il maintenant possible de dégager quelques hypothèses sur l'effet des antécédents familiaux sur les investissements linguistiques d'un individu dans une langue seconde ? À notre avis on doit s'attendre à ce que :

- plus la scolarité des parents est élevée plus il est probable qu'un individu connaisse une langue seconde. Pourquoi ? Parce que règle générale plus les parents sont scolarisés plus ils veulent transmettre de capital humain à leur enfant, et ce quelle que soit la nature de ce capital humain ;
- si l'un ou l'autre des parents (ou les deux) connaît une langue donnée, il est plus probable qu'un individu connaisse cette langue que si ni l'un ni l'autre ne la connaît car le coût d'apprentissage de cette langue diminue et il pourra l'utiliser plus souvent. Ceci accroît la rentabilité de cet investissement ;
- plus l'individu a passé de temps dans un environnement où l'on utilise une langue qui lui est seconde, plus il est probable qu'il connaisse cette langue, car le coût d'apprentissage de cette langue a été plus bas qu'autrement ;
- plus le type de travail des parents (occupation, secteur d'activité) les amène à utiliser une langue seconde plus il est probable que l'individu la connaisse, car le coût de l'apprendre a diminué et l'information sur sa rentabilité s'est accrue.

Les quatre propositions énoncées ci-haut devraient tenir pour tout environnement socio-linguistique. Nous devons, vu les données à notre disposition, nous contenter de les examiner dans le cadre de la société québécoise.

2) *Les données et la méthode d'analyse*

Il existe un certain nombre d'enquêtes permettant d'examiner les liens entre les antécédents familiaux des Québécois et leur connaissance d'une langue seconde. Nous avons choisi de présenter les résultats obtenus en utilisant les données d'une enquête du Conseil de la langue française et ce, pour deux raisons. Premièrement il s'agit là de l'enquête la plus récente (1979) et deuxièmement il s'agit là du plus gros échantillon disponible² (8 634). Cette enquête a été faite à la grandeur du Québec en utilisant un modèle d'échantillonnage stratifié et non proportionnel surreprésentant la région métropolitaine de Montréal et la zone frontière (Ontario/États-Unis)³. Les répondants à l'enquête devaient être âgés d'au moins 18 ans et devaient travailler au Québec ou y chercher un emploi depuis moins de six mois.

Cette enquête permet de savoir à quel niveau l'individu parle, comprend, lit ou écrit une langue seconde, l'anglais pour les francophones, le français pour les anglophones. Elle permet également de connaître les antécédents familiaux suivants :

- le nombre d'années de scolarité du père et de la mère ;
- l'occupation du père ;
- la langue maternelle du père et de la mère ;
- l'origine ethnique de l'individu (ou de l'ancêtre paternel) ;
- le lieu de naissance de l'individu (le lieu de résidence de la famille à la naissance) ;
- le lieu des études secondaires (le lieu de résidence de la famille lors de ces études).

Évidemment il aurait été préférable d'en connaître encore plus sur les antécédents familiaux. Ainsi on ignore l'occupation de la mère, et le secteur d'activité du père ou de la mère. De plus on ne sait si l'un ou l'autre parent connaît une langue seconde ou non et si oui, quel est leur niveau de connaissance de celle-ci. Ceci dit nous pouvons utiliser ces données pour examiner l'effet des antécédents familiaux sur la probabilité qu'un francophone québécois connaisse l'anglais.

2. Les deux autres sources potentielles de données sont l'enquête Carlos faite en 1971 et comptant 4 914 répondants (utilisé par Lefebvre (1981)), et l'enquête Bernard / Renaud faite en 1978 et comptant 3 893 répondants. Voir Lacroix et Vaillancourt (1981) pour plus de détails sur ces enquêtes.

3. L'échantillon fut pondéré lors des analyses.

Les allophones et les anglophones ont été exclus de cette analyse, non pas parce que le cadre théorique n'en permet pas l'étude, mais parce que leur petit nombre ne permet pas de procéder à une analyse séparée dans leur cas. Or leur inclusion dans un échantillon commun rendrait difficile l'interprétation des coefficients de certaines variables⁴.

Un francophone est défini comme bilingue s'il a une bonne ou une excellente compréhension de l'anglais oral et s'il a également une bonne ou une excellente capacité à parler l'anglais. C'est là la définition utilisée par Lacroix et Vaillancourt (1981), définition qui se veut comparable à celle du Recensement. Pour déterminer l'effet net de chacun des facteurs suggérés par le cadre d'analyse présenté ci-haut il faut procéder à une analyse multivariée. Comme la variable dépendante, être bilingue (1) ou non (0), est de nature dichotomique, on ne peut pas utiliser la méthode des moindres carrés ordinaires à cette fin car elle suppose la normalité de la distribution des erreurs résiduelles du modèle. Dans notre cas, elles ne suivent pas une distribution normale.

Une solution serait de traiter ce modèle comme étant une fonction de probabilité linéaire et d'utiliser la méthode des moindres carrés généralisés. Cependant, ceci ne résout pas le problème car l'hypothèse de l'homoscédasticité des erreurs n'est pas vérifiée. Ceci fausse le calcul des variances des coefficients et donc des statistiques t . Il faut donc utiliser une technique d'estimation basée sur des hypothèses mieux adaptées à la nature du modèle.

La méthode Probit permet d'obtenir des estimateurs qui sont asymptotiquement convergents, c'est-à-dire non biaisés pour les grands échantillons. Cette méthode consiste à transformer le modèle initial en une fonction de distribution cumulative normale et à estimer cette fonction non linéaire par la méthode du maximum de vraisemblance. Cet estimateur nous assure une probabilité qui ne soit ni supérieure à 1, ni inférieure à 0 et ce, pour tout ensemble possible des variables indépendantes. Les coefficients obtenus par la méthode Probit mesurent l'impact d'un événement sur la variable dépendante, c'est-à-dire qu'ils indiquent de combien varie, dans ce cas, la probabilité que la variable dépendante prenne la valeur 1. Notons que l'on ne peut additionner ces coefficients pour connaître l'effet simultané de plusieurs événements. Ces fonctions sont non linéaires et il faut transformer simultanément les coefficients des variables concernées.

4. Par exemple, le fait d'avoir un père anglophone accroît la probabilité qu'un francophone connaisse une langue seconde alors que ceci n'est pas le cas pour un anglophone.

Les variables indépendantes suivantes ont été retenues :

- *le nombre d'années de scolarité du père*. On s'attend à une relation positive entre cette variable continue et la probabilité d'être bilingue et ce pour deux raisons. Premièrement, un niveau de scolarité élevé chez le père indique un niveau de capital humain élevé. Ceci rend plausible qu'il désire que ces enfants aient également un niveau de scolarité élevé et qu'il ait les moyens nécessaires (connaissances, revenus,...) à l'obtention de ce but. Deuxièmement un niveau de scolarité élevé accroît la probabilité que le père connaisse l'anglais ce qui abaisse les coûts d'apprentissage de cette langue pour l'enfant⁵ ;
- *le nombre d'années de scolarité de la mère*. On s'attend également à une relation positive entre cette variable continue et la probabilité d'être bilingue et ce pour les raisons évoquées ci-haut ;
- *l'occupation du père lorsque l'individu a 17 ans*. Pour fins d'analyse les occupations ont été regroupées en six groupes, soit cadres et ingénieurs, enseignement et santé, employés de bureau, ventes, employés de production et emplois divers⁶. Comme il s'agit d'une variable polytomique il faut exclure pour fins d'analyse une des catégories (ici les employés de production). On peut s'attendre à ce que les individus dont le père exerce une occupation où le bilinguisme est rentable, aient une probabilité plus élevée d'être bilingues car la rentabilité d'un tel investissement est plus évidente pour eux.

À notre avis on peut s'attendre à ce que tout investissement linguistique soit d'autant plus rentable que l'individu qui le fait utilise la langue intensément au travail. Il serait donc normal qu'un investissement linguistique rapporte plus à un col blanc qu'à un col bleu⁷. Ceci dit chez les cols blancs on peut s'attendre à ce que la connaissance de l'anglais rapporte plus à certains qu'à d'autres. En 1978 selon Lacroix et Vaillancourt (1981, p. 34) ce sont surtout les cadres et ingénieurs qui tirent avantage d'être bilingues. On peut donc s'attendre à ce que les individus dont le père a exercé une de ces occupations aient une probabilité d'être bilingues plus élevée que les autres. Par

5. Au Québec, en 1978, 74% des francophones ayant fréquenté l'université étaient bilingues alors que seulement 41% ayant 9 à 11 ans de scolarité l'étaient (Lacroix et Vaillancourt, 1981, p. 134).

6. Ce regroupement a été fait en utilisant les codes de la Classification des professions de 1971 comme suit : Cadres et ingénieurs : 1 100 à 2 200 ; Enseignement et santé : 2 300 à 2 400, 2 700 à 2 880, 3 100 à 3 160 ; Employés de bureau : 4 100 à 4 200 ; Ventes : 5 100 à 5 200 ; Employés de production : 6 100 à 9 900 ; Emplois divers : 2 500 à 2 520, 3 310 à 3 380 et 9 919 à 9 920.

7. Chez les cadres et ingénieurs, 94 % des répondants indiquent que leur principale activité (lire et écrire ou traiter avec les gens) exige l'utilisation intensive de la langue. Chez les enseignants et les travailleurs de la santé, c'est 86 % qui sont dans ce cas, chez les employés de bureau 79 %, chez les vendeurs 86 % et chez les employés de production 23 %. (Lacroix et Vaillancourt, 1981, p. 73).

contre il est probable que les enfants d'enseignants et d'employés du secteur santé soient peu bilingues. Quant aux enfants de vendeurs, les résultats de Vaillancourt (1980) pour 1970 nous amèneraient à prédire qu'ils seront plus bilingues que d'autres mais ceux de Lacroix et Vaillancourt (1981) pour 1978 ne nous amèneraient pas à faire cette prédiction. Nos attentes sont donc incertaines dans ce cas ;

— *la langue maternelle du père*. Un francophone ayant un père de langue maternelle anglaise a une plus grande probabilité de connaître l'anglais qu'un francophone dont le père est de langue maternelle française car, d'une part, les coûts d'apprendre l'anglais sont plus bas et, d'autre part, la rentabilité de ce faire est plus élevée vu son utilisation potentielle plus grande. Un francophone dont le père est de langue maternelle autre (ni anglaise, ni française) peut différer d'un francophone, mais a priori on n'est pas sûr du sens de cette différence puisque certaines communautés allophones ont plus d'affinités pour le français, d'autres pour l'anglais et d'autres finalement cherchent à protéger leur langue ce qui pourrait amener l'enfant francophone à l'apprendre comme langue seconde à la place de l'anglais ;

— *la langue maternelle de la mère* : on s'attend aux mêmes effets que ceux décrits dans le cas du père ;

— *l'origine ethnique de l'individu (ancêtre paternel)*. Un francophone d'origine ethnique britannique a une plus grande probabilité d'être bilingue qu'un francophone d'origine française, car il est probable que plus de membres de sa famille, immédiate et lointaine, connaissent l'anglais ce qui peut abaisser ses coûts d'apprentissage. De plus, dans la mesure où il doit communiquer avec certains en anglais (avec des cousins ou des oncles par exemple) il sera plus motivé à apprendre l'anglais. Quant aux individus d'origine autre, il est difficile, a priori, de dire s'ils seront plus bilingues que ceux d'origine française ;

— *le lieu de naissance*. Un francophone né hors du Québec, la catégorie omise, dans un pays francophone a moins de chance de connaître l'anglais qu'un Québécois car il a probablement eu moins de contact avec cette langue. Par contre un francophone né en pays anglophone a plus de chance de connaître l'anglais selon le même raisonnement. Finalement pour les individus nés hors du Québec dans un pays ni anglophone ni francophone, on ne saurait prédire s'ils ont une probabilité plus grande ou plus faible de connaître l'anglais car on ne connaît pas le degré de diffusion de l'anglais dans ces pays⁸ ;

8. Lors d'analyses préliminaires nous avons également inclus une variable tenant compte du lieu d'études secondaires car il s'agit d'un lieu qui peut différer du lieu de naissance. Nous l'avons cependant exclu dans la pratique car son niveau de corrélation (.8) avec la variable lieu de naissance faisait qu'il était impossible d'en mesurer l'impact.

— *sexe*. On s'attend à ce que les femmes francophones connaissent moins l'anglais que les hommes car leur taux d'activité sur le marché du travail est plus faible que celui des hommes, ce qui entraîne qu'elles auront moins l'occasion de rentabiliser un tel investissement (ou tout autre investissement en capital humain). Notons cependant que ceci sera de moins en moins vrai dans la mesure où l'écart entre ces deux taux d'activité continue à diminuer avec le temps.

3) Les résultats

Avant de présenter les résultats obtenus à l'aide de la méthode Probit décrite ci-haut, il convient d'examiner à l'aide de quatre tableaux croisés si les relations énoncées ci-haut semblent plausibles a priori.

Le tableau 1 nous permet de constater que les francophones sont d'autant plus bilingues que la scolarité de chacun de leur parent est élevée. Ceci est en accord avec nos attentes.

TABLEAU 1

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS PAR LES FRANCOPHONES DU QUÉBEC
SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ DU PÈRE ET DE LA MÈRE, 1979,
POURCENTAGES VERTICAUX

Francophones	Niveau de scolarité							
	0-8 ans		9-11 ans		12-13 ans		14 ans et +	
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère
Unilingues	57,9	57,8	43,5	42,6	31,2	34,5	21,9	25,5
Connaissant l'anglais	42,1	42,2	56,5	57,4	68,8	65,5	78,1	74,5
Nombre d'individus	4 017	3 911	948	1 306	446	513	415	175

SOURCE: Lefebvre, 1981, pp. 33 et 34.

Le tableau 2 nous permet de constater que, comme prévu, les fils d'individus pour qui la langue n'est pas un outil important de travail, les cols bleus, ont fait peu d'investissements dans l'apprentissage d'une langue seconde alors que ce n'est pas le cas des cols blancs. Chez ceux-ci on note qu'il y a peu de différences dans le pourcentage d'individus bilingues quelle que soit l'occupation spécifique du père.

TABLEAU 2

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS PAR LES FRANCOPHONES DU QUÉBEC SELON L'OCCUPATION DU PÈRE, 1979, POURCENTAGES VERTICAUX

Francophones	Cadres et ingénieurs	Enseignement et santé	Employés		Employés de production	Emplois divers
			de bureau	Ventes		
Unilingues	26,1	33,0	35,3	36,4	59,8	54,3
Connaissant l'anglais	73,9	67,0	64,7	63,6	40,2	45,7
Nombre d'individus	374	127	313	651	4 387	315

SOURCE : Lefebvre, 1981, p. 37.

L'examen des tableaux 3 et 4 fait ressortir que les francophones qui ont été exposés à un milieu plus anglophone que les autres, que ce soit à cause de la langue maternelle de l'un ou l'autre parent, à cause de leur origine ethnique ou à cause de leur lieu de naissance, sont plus souvent bilingues.

TABLEAU 3

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS PAR LES FRANCOPHONES DU QUÉBEC SELON LA LANGUE MATERNELLE DU PÈRE ET DE LA MÈRE, 1979, POURCENTAGES VERTICAUX

Francophones	Langue maternelle					
	Français		Anglais		Autre	
	Père	Mère	Père	Mère	Père	Mère
Unilingues	54,7	54,5	28,0	32,0	40,2	38,3
Connaissant l'anglais	45,3	45,5	72,0	68,0	59,8	61,7
Nombre d'individus	6 959	6 988	130	121	81	66

SOURCE : Lefebvre, 1981, pp. 39 et 40.

Finalement, notons que 48% des hommes francophones sont bilingues et que ce pourcentage tombe à 42% chez les femmes (Lefebvre, 1981, p. 29), ce qui est conforme à nos attentes.

Les résultats présentés aux tableaux 1 à 4 sont dans l'ensemble en accord avec nos attentes. Ils ne nous permettent pas cependant d'examiner l'effet net de chacun de ces facteurs sur la probabilité d'être bilingue d'un francophone du Québec. On trouve donc au tableau 5 les résultats d'une analyse Probit de l'effet net de ces variables sur le bilinguisme des francophones.

TABLEAU 4

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS PAR LES FRANCOPHONES DU QUÉBEC SELON
L'ORIGINE ETHNIQUE ET SELON LE LIEU DE NAISSANCE, 1979,
POURCENTAGES VERTICAUX

Francophones	Origine ethnique			Lieu de naissance			
	Française	Anglaise	Autre	Québec	Pays francophones	Pays anglophones	Autres pays
Unilingues	54,2	42,4	38,7	54,9	53,8	19,8	34,0
Connaissant l'anglais	45,8	57,6	61,3	45,1	46,2	80,2	66,0
Nombre d'individus	5 823	335	301	6 868	133	164	22

SOURCE : Lefebvre, 1981, pp. 41 et 42.

L'examen des résultats du tableau 5 indique que dans l'ensemble les variables indépendantes retenues expliquent bien le phénomène étudié comme l'indique le ratio de vraisemblance⁹. Quant aux coefficients de chacune des variables il faut les transformer, de façon à ce que pour les variables continues, ils indiquent de combien varie la probabilité d'être bilingue si la variable prend une valeur plutôt qu'une autre et, pour les variables dichotomiques, ils indiquent de combien varie la probabilité d'être bilingue si un événement donné se produit¹⁰.

TABLEAU 5

ANALYSE PROBIT DES DÉTERMINANTS DE LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS
CHEZ LES FRANCOPHONES DU QUÉBEC, 1979

Variables indépendantes	Coefficients estimés (t de student)	Coefficients transformés
Constante	-0,6911238 (12,960)	-0,2526
Scolarité du père	0,0493036 (7,971)	0 → 7 0,1398* 7 → 14 0,1297*
Scolarité de la mère	0,0314631 (4,440)	0 → 7 0,0907* 7 → 14 0,0794*
Occupation : — Cadres et ingénieurs	0,5408279 (6,135)	0,2078*

9. L'équivalent de la statistique F des analyses de régression.

10. Le lecteur trouvera dans Lefebvre (1981, p. 59) l'explication des transformations nécessaires.

TABLEAU 5 (suite)

ANALYSE PROBIT DES DÉTERMINANTS DE LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS
CHEZ LES FRANCOPHONES DU QUÉBEC, 1979

Variables indépendantes	Coefficients estimés (t de student)	Coefficients transformés
— Santé et éducation	0,0566738 (0,429)	0,0240
— Employés de bureau	0,4136480 (4,670)	0,1640*
— Ventes	0,5051799 (8,082)	0,2158*
— Emplois divers	0,2975357 (2,953)	0,1184*
Langue du père :		
— Anglais	0,5613316 (3,487)	0,2139*
— Autres	-0,1426301 (0,714)	-0,0556
Langue de la mère :		
— Anglais	0,5221314 (3,562)	0,1999*
— Autres	0,2707548 (1,314)	0,1067
Origine ethnique :		
— Anglaise	0,2599355 (2,861)	0,1028*
— Autres	0,5512837 (5,360)	0,2110*
Lieu de naissance :		
— Pays francophones	-0,4293660 (2,827)	-0,1660*
— Pays anglophones	1,001215 (7,607)	0,3475*
— Autres	-0,2859801 (0,815)	-0,1099
Sexe (féminin)	-0,2637069 (7,178)	-0,1072*
Ratio de vraisemblance	618,8	

NOTE: Il y a 2 729 bilingues dans notre échantillon de 5 557 francophones.

Un * indique un coefficient significatif au seuil de 5% en utilisant un test t à une queue.

Les coefficients des variables scolarité sont tous deux positifs comme prévu et significativement différents de zéro. Un accroissement du niveau de la scolarité des parents accroît donc la probabilité qu'un francophone soit bilingue.

Les coefficients des variables d'occupation confirment également les hypothèses énoncées ci-haut. Ainsi les individus dont le père travaillerait dans des emplois de cols blancs, emplois où la langue est un input important au travail, sont, règle générale, plus bilingues que ceux dont le père occupe un poste d'employé de la production¹¹. Ceux dont le père travaillerait dans l'enseignement ou la santé sont l'exception¹². Ceci s'explique probablement par la rentabilité moindre de la connaissance de l'anglais dans ce secteur (Lacroix et Vaillancourt, 1981), rentabilité moindre qui s'explique par le fait qu'on utilise plus le français dans ce type d'emploi que dans les cinq autres (Lefebvre, 1981b, p. 31).

Les coefficients des variables de langue maternelle indiquent que le fait d'avoir un père ou une mère de langue maternelle anglaise accroît de façon significative la probabilité qu'un francophone connaisse l'anglais ce qui est conforme à nos attentes. Par contre, il ne semble pas que le fait d'avoir un parent de langue maternelle autre, fait dont on ignorait a priori l'effet, accroisse la probabilité de connaître l'anglais, contrairement à l'impression qui se dégagait de l'examen du tableau 3. Ceci s'explique peut-être par la présence d'une variable tenant compte de l'origine ethnique dans l'analyse multivariée.

Les coefficients des variables d'origine ethnique indiquent qu'un individu d'origine non française a une probabilité significativement plus grande de savoir l'anglais qu'un individu d'origine française. Ceci était prévu dans le cas des individus d'origine britannique. Dans le cas des individus d'autre origine, on n'avait pas d'attentes sur le signe de cette variable mais l'examen du tableau 4 indiquait qu'un effet positif était possible. Une raison pour ceci serait que ces individus

11. Nous négligeons les détenteurs d'emplois divers vu la nature hétéroclite de cette catégorie. Notons cependant qu'on y trouve les religieux et les artistes, deux types d'employés qui utilisent probablement beaucoup la langue au travail ce qui pourrait expliquer le signe positif de cette variable.

12. Notons que l'effet net sur la probabilité d'être bilingue d'avoir un père travaillant ou ayant travaillé dans le domaine de l'éducation ou de la santé est différent de l'effet non corrigé pour l'effet d'autres variables, telles la scolarité, qui est rapporté au tableau 2. Ceci indique bien la pertinence d'une analyse multivariée.

sont des immigrants récents¹³, pour qui l'anglais est la langue de l'Amérique du Nord¹⁴, et ce d'autant plus que des membres de leur famille s'y sont installés ailleurs qu'au Québec.

Les coefficients des variables portant sur le lieu de naissance indiquent que, comme prévu, les individus nés en pays anglophones ont une plus grande probabilité de parler l'anglais et ceux nés en pays francophones une probabilité moins grande. Finalement on constate que comme prévu les femmes francophones au Québec connaissent moins l'anglais que les hommes en 1979.

L'ensemble des résultats présentés ci-haut indique donc que le modèle élaboré permet de bien relier les antécédents familiaux et la probabilité qu'un francophone soit bilingue. On peut cependant vouloir examiner plus en détail le mécanisme d'apprentissage et voir à l'aide des données de l'enquête du Conseil de la langue française s'il y a un lien entre les antécédents familiaux et le milieu d'apprentissage de l'anglais, les cinq milieux étant la famille, les voisins, l'école, les voyages et le travail. L'intérêt de cet examen est de nous permettre de mieux connaître les mécanismes de transmission de ce type de capital humain au Québec. On trouve dans Lefebvre (1981a) une analyse détaillée de ceci. Les principaux résultats sont que :

— les individus ayant particulièrement tiré avantage de la famille comme lieu d'apprentissage de l'anglais sont ceux dont les parents sont plus scolarisés, ceux dont un des parents est de langue maternelle anglaise ou qui sont d'origine non française et ceux qui sont nés dans un pays anglophone. Comment expliquer ceci ? Dans le cas de la scolarité, de la résidence dans un pays anglophone ou de l'origine ethnique britannique, on peut croire qu'il y a un lien entre ces indicateurs et la probabilité que les parents connaissent l'anglais, ce qui abaisse les coûts d'apprentissage de l'anglais au sein de la famille. Ces coûts sont également abaissés lorsqu'un des parents est anglophone. Finalement les parents d'origine ethnique autre connaissent plus l'anglais que ceux d'origine française et insistent probablement plus auprès de leurs enfants pour qu'ils l'apprennent¹⁵ ;

13. En 1971, 48% des résidents du Québec d'origine ethnique « autre » étaient nés hors du Canada. Ce pourcentage est de 14 pour les Britanniques et de 2 pour les Canadiens-français (Source : *Population Langue selon le groupe ethnique*, Ottawa, Statistique Canada (92-736), 1974, *Recensement du Canada 1971*).

14. À ce sujet notons que la principale motivation qui amène les immigrants s'installant au Québec à opter pour l'école anglaise serait que « la connaissance de l'anglais permet de travailler n'importe où en Amérique du Nord ». (Source : *Les groupes ethniques*, Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec : Québec, 1972, p. 101).

15. En 1971 au Québec, 74,5% des individus d'origine ethnique autre savent l'anglais alors que seulement 26,1% de ceux d'origine française le connaissent (*Recensement du Canada, 1971, Population, Langue selon le groupe ethnique*, 1.4.8, tableau 22).

— les individus ayant tiré avantage de leur voisinage comme lieu d'apprentissage de l'anglais sont ceux dont les parents ont une scolarité plus élevée et ceux qui sont nés en pays anglophone. La première de ces relations s'explique sans doute en partie par le fait que les parents francophones plus scolarisés ont des revenus plus élevés et qu'ils sont donc plus susceptibles de choisir de résider dans des quartiers où l'on trouve proportionnellement plus d'anglophones (Veltman, 1978). La deuxième s'explique d'elle-même ;

— les individus ayant tiré avantage de l'école comme lieu d'apprentissage de l'anglais sont ceux dont les parents ont une scolarité plus élevée, ceux qui sont d'origine ethnique autre et ceux qui sont nés en pays francophone. La première relation pourrait s'expliquer par divers facteurs tels la qualité plus grande de l'école fréquentée ou encore la fréquentation de l'école anglaise ce qui explique d'ailleurs la deuxième relation. Quant à la troisième elle indique bien qu'il faut que les francophones nés en pays français compensent le manque d'anglais dans leur environnement par le travail scolaire. De fait on note également que ce sont les individus nés en pays francophones qui indiquent que le travail a été une façon importante d'apprendre l'anglais, alors que pour ceux qui ont des parents plus scolarisés c'est l'inverse.

Conclusion

Les deux buts que nous nous étions fixés au début de ce texte étaient de mettre de l'avant un cadre d'analyse permettant de relier les antécédents familiaux d'un individu et ses connaissances linguistiques et d'examiner si ce cadre d'analyse permettrait d'éclairer en partie les investissements linguistiques des francophones québécois. Ces deux buts ont été atteints.

Un cadre d'analyse a été mis de l'avant, a été appliqué au cas du Québec et a permis de mieux comprendre les choix linguistiques des Québécois francophones. Rappelons cependant qu'il s'agit de francophones âgés en moyenne de 35 ans et ayant donc fait leurs investissements en langue anglaise, en moyenne, il y a 20 ans. Il faut donc être prudent si l'on utilise ces résultats pour examiner les choix linguistiques récents des Québécois.

L'analyse présentée ci-haut peut être, à notre avis, développée de trois façons. Premièrement il serait intéressant de reprendre le modèle énoncé ci-haut et de l'appliquer soit à des sous-groupes de la population québécoise (âge, origine sociale,...) soit à d'autres populations où la connaissance d'une langue seconde est assez répandue. Dans le premier cas, ceci nous permettrait de répondre à diverses interroga-

tions du type de celle soulevée plus haut et dans le deuxième, ceci permettrait de vérifier la validité du modèle. Deuxièmement il serait intéressant de reprendre le modèle mais d'en modifier la variable dépendante de façon à chercher à expliquer, soit le niveau de connaissance de la langue seconde, soit le phénomène de l'assimilation qu'on peut voir comme une conséquence (possible) de la connaissance d'une langue seconde. Troisièmement il serait intéressant de développer un modèle plus complet du processus d'accumulation du capital humain par les Québécois, modèle qui nous permettrait, par exemple, de comparer l'acquisition d'années de scolarité et l'acquisition d'une langue seconde. À notre connaissance il n'existe pas de modèles simultanés de cette nature¹⁶. On doit cependant noter que Porter et al. (1976) ont examiné pour les francophones du Québec, à l'aide de données pour 1973, l'effet de la scolarité et de l'occupation du père sur la scolarité du fils. Ils ont trouvé un lien positif entre ces deux variables explicatives et la scolarité du fils. Une analyse préliminaire de nos données confirme la présence d'un tel lien chez les hommes et chez les femmes.

Il serait également intéressant de chercher à intégrer nos résultats avec ceux d'études de nature psycholinguistique (Clément, Gardner et Smythe; 1977, 1980) qui ont indiqué l'importance de l'utilité économique de l'anglais comme facteur de motivation de son apprentissage.

François VAILLANCOURT,
Université de Montréal
Lise LEFEBVRE,
Banque Nationale du Canada

16. Pour une recension intéressante des travaux descriptifs existants, voir *L'égalité des chances en éducation* de Mireille Lévesque, Québec: Conseil supérieur de l'éducation, 1979.

BIBLIOGRAPHIE

- BECKER, G.S., *Human Capital*, 1964, 2nd ed., New York, Columbia University Press, 1975.
- BOWLES, S., « Schooling and Inequality from Generation to Generation », *Journal of Political Economy*, 82, mai 1972, pp. 57-71.
- BRETON, A., *Le bilinguisme : une approche économique*, Montréal, Institut de recherche C.D. Howe, 1978.
- CLEMENT, R., GARDNER, R.C. et SMYTHE, P.C., « Motivational Variables in Second Language Acquisition: A Study of Francophones learning English », *Canadian Journal of Behavioral Science*, 9, avril 1977, pp. 123-133.
- CLEMENT, R., GARDNER, R.C. et SMYTHE, P.C., « Social and Individual Factors in Second Language Acquisition », *Canadian Journal of Behavioral Science*, 12, octobre 1980, pp. 293-302.
- LACROIX, R. et VAILLANCOURT, F., *Les revenus et la langue au Québec, 1970-1978*, Québec : Conseil de la langue française (Dossier 8), 1981.
- LAZEAR, E., « Family Background and Optimal Schooling Decisions », *Review of Economic and Statistics*, 62, février 1980, pp. 42-51.
- LEFEBVRE, Lise, « Une analyse économique des déterminants du bilinguisme des francophones du Québec », Rapport de recherche (M.Sc.), Département de sciences économiques, Université de Montréal, 1981.
- LEFEBVRE, Lise, « Une analyse économique des facteurs influençant les choix linguistiques sur le marché du travail québécois », Rapport de recherche (M.Sc.), Département de sciences économiques, Université de Montréal, 1981 (b).
- McROBERTS, H.A., PORTER, J.C., BOYD, M., GRAYDER, J., JONES, F.E. et PINEO, P.C., « Différences dans la mobilité professionnelle des anglophones et des francophones », *Sociologie et Sociétés*, 8 octobre 1976, pp. 61-80
- MINCER, J., *Schooling, Experience and Earnings*, New York, National Bureau of Economic Research, 1974.
- VAILLANCOURT, F., *Differences in Earning by Language Groups in Quebec, 1970 : An Economic Analysis*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1980.
- VELTMAN, C., « La structure résidentielle des transferts linguistiques dans la région de Montréal », dans *Recherches Sociographiques*, Vol. 19, n° 3, 1978, pp. 392-402.